

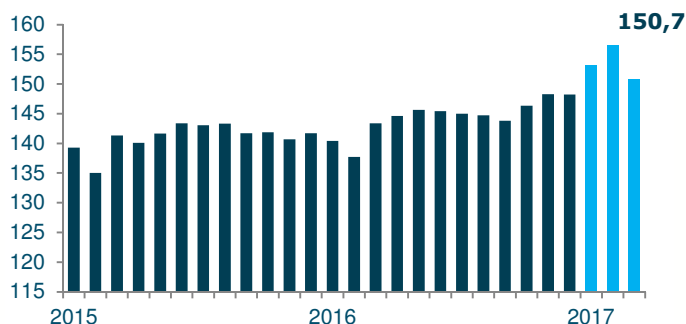
Bulletin mensuel

MARS 2017



- Suite à deux mois d'activité particulièrement intenses, le nombre d'heures travaillées dans l'industrie de la construction assujettie à la Loi R-20 accuse un revirement à la baisse en ce mois de mars, atteignant **150,7 millions d'heures**, en recul de 4 % comparativement au mois précédent. Tous les secteurs subissent des reculs.
- Avec 9,5 millions d'heures comptabilisées en termes bruts, l'activité est tout de même supérieure de 6 % comparativement à mars 2016. Sur les chantiers, plus de 84 000 salariés ont été présents à travers la province ce mois-ci.

GRAPHIQUE 1. ENSEMBLE DES SECTEURS
Heures travaillées en millions

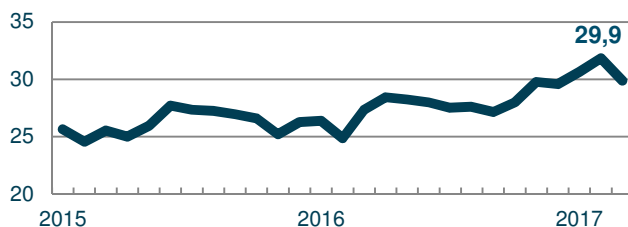


LES SECTEURS

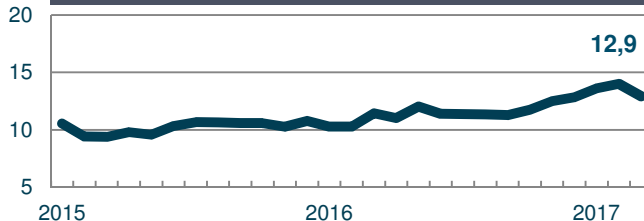
- Le secteur **génie civil et voirie** subit un recul de 7 % et s'établit à 29,9 millions d'heures travaillées en termes annualisés. Tous les sous-secteurs sont en baisse. Celui des routes et des infrastructures perd 7 % mais demeure fortement supérieur à l'année dernière.
- Le secteur **industriel** subit un premier recul en 10 mois et atteint 12,9 millions d'heures en termes annualisés (-8 %).
- Le secteur **institutionnel et commercial** se replie fortement (-8 %) et comptabilise 79,8 millions d'heures travaillées en termes annualisés. Actuellement, la moitié des régions sont en croissance comparativement à un an plus tôt.
- Après un début d'année solide, le secteur **résidentiel** retranche 4 % et enregistre 28,2 millions d'heures travaillées en termes annualisés. Malgré cette perte, le secteur est toujours en hausse à Montréal comparativement à l'année dernière.

Heures travaillées en millions Données désaisonnalisées et annualisées

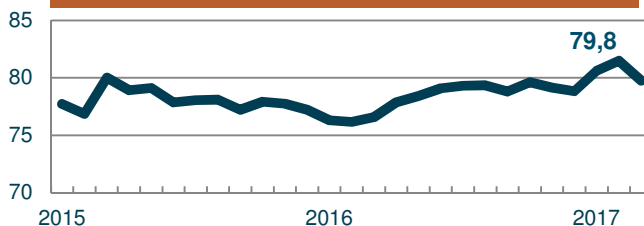
GRAPHIQUE 2. GÉNIE CIVIL ET VOIRIE



GRAPHIQUE 3. INDUSTRIEL



GRAPHIQUE 4. INSTITUTIONNEL ET COMMERCIAL



GRAPHIQUE 5. RÉSIDENTIEL

